

Le Chaponnet

Mon Guide

Yelloh! Village
Le Chaponnet



INFOS ET RÉSERVATIONS

+33 (0)466 739 739 | www.yellohvillage.fr



ARTISANS OF HAPPINESS



NOUS SOMMES LES
**ARTISANS
DU BONHEUR**

Chaque Yelloh! Village est unique

AUCUN DE NOS CAMPINGS-VILLAGES NE SE RESSEMBLE ET POURTANT TOUS PARTAGENT LA MÊME PASSION : LE BONHEUR DES VACANCIERS.

Chacun de ces hôtels de plein air est différent, a une âme, a un esprit qui lui est propre... pour que notre chez nous soit aussi et surtout votre chez vous.

Nos Yelloh! Village sont des lieux de vacances, des lieux où des milliers de petites attentions se construisent tous les jours, en fonction des humeurs, du temps, de la destination et de vous aussi !

Chaque heure, ce que nous faisons est différent, chaque semaine, chaque saison est notre nouveau challenge. Nous façonnons, polissons, improvisons, créons les conditions de votre bonheur dans un seul et unique but : vous voir réunis, apaisés, ressourcés, heureux... en duo, en famille ou encore entre amis.

C'est en cela que nous aimons nous définir comme des Artisans, les Artisans de votre Bonheur 😊



BIENVENUE AU CHAPONNET

Le Chaponnet



Le Chaponnet est idéalement situé : entre océan, terre, forêt, marais et vignoble. Au cœur du village de Brem sur Mer, ce sont tous les commerces de proximités qui seront à portés de vous. Laissez votre véhicule et profitez de la nature qui nous entoure. A pied ou en vélo, c'est un grand bol d'air frais vendéen que vous prendrez !

Depuis 20 ans nous œuvrons à nous développer dans un unique objectif : vous offrir des vacances reposantes dans un cadre naturel et convivial.

Notre personnel partage nos envies et vous accompagneront dans votre séjour avec bienveillance.

SYLVIE ET PASCAL LE DIRAISON

Sommaire

5. Un accueil attentif

6. Régalez vos papilles

7. Vos vacances commencent ici

8. Des clubs pour tout âge

9. Autres services

10. Vos vacances grandeur nature

11. Petit tour d'horizon

12. Nos partenaires

13. Informations pratiques

14. Anticipez votre départ

15. Réservation anticipée

16. Règlement intérieur

17. Yelloh! s'engage

18. Application mobile et fidélité

UN ACCUEIL ATTENTIF



HORAIRES D'OUVERTURE

Sophie et son équipe vous accueille de 9h à 19h tous les jours (le samedi de 8h à 19h30 en juillet et août).

ACCÈS CAMPING

Le portail principal est ouvert de 7h à 23h et le portail sud est ouvert de 8h à 21h30. En dehors de ces heures, utilisez les parkings extérieurs.

A NOTER

Code du portail sud : 159A

GARDIEN TECHNIQUE

En dehors des heures d'ouvertures en cas de problème, adressez-vous à Mickaël au 07.71.56.25.36.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Offre touristique à consulter sur notre borne interactive.

Pour joindre la
réception :
02 51 90 55 56

BOUTIQUE SOUVENIRS

Située à la réception, vous y trouverez des articles pour les enfants, de plage, souvenirs et quelques produits alimentaires de dépannage.
→ Commerces alimentaires situés à 200m du camping.

SERVICE COURRIER

- achat de timbres
- postez vos cartes postales
- recevez du courrier ou colis

BILLETTERIE

- Puy du Fou : ticket 1 journée
- Compagnie Vendéenne : ticket de bateau 1 journée pour l'île d'Yeu

LOCATION DE VÉLO

Sur place.
→ Demandez la carte des circuits vélos !

OBJETS TROUVÉS

Ils sont tous rapportés à la réception.

BRACELET

Remis à votre arrivée, il vous donne accès aux services et notamment à l'espace aquatique. Pour le bien être de tous, il doit être porté au poignet en cas de contrôle du personnel et des surveillants de nuit.

SECURITE

A partir de 22h et jusqu'à 6h en juillet et août, deux surveillants de nuit sont présents pour veiller au respect du règlement intérieur concernant le bruit et contrôlent les personnes entrantes dans le camping.

Régalez vos papilles

au Boem, notre bar, restaurant et snack



Jocelyne a créé pour vous une carte simple avec des plats faits maison qui raviront tous les goûts de chacun. Elle vous concocte régulièrement des plats traditionnels et venus d'ailleurs. Retrouvez aussi à la carte et en suggestion des plats locaux à la découverte de la gastronomie vendéenne.

Notre snack

Ouvert tous les jours.
Emportez de bonnes pizzas,
burgers, salades et paninis.
En vacances, on se fait plaisir !
Consultez notre carte.

Horaires

À consulter sur
place.



Côté bar, vous pourrez déguster de délicieux cocktails qui riment avec soleil !

Pour simplement prendre un verre ou pour dîner, c'est au Boem que vous passerez les meilleures soirées !



Service boulangerie

Dès 8h30, vous pourrez acheter du pain frais et des viennoiseries.

Le + : formule petit-déjeuner sur place



Le Boem
BAR - RESTAURANT - SNACK



Soirée moules-frites

Tous les jeudis en juillet et août. Informations et réservation sur place.

Poulet rôti à emporter

Volaille fermière, cuite sur place et sur réservation.
• Vous sentez déjà la bonne odeur ?

Vos vacances commencent ici !

Petits et grands, vous serez conquis.



Planning des animations

Il vous sera distribué à votre arrivée et sera affiché dans le camping.
A retrouver également sur l'application mobile.

Animations

Du matin au soir, nos animateurs vous font bouger, rire, découvrir les alentours et vous partagent la Chap'attitude !
Cours collectifs, grands jeux, balade découverte, jeux apéros ... amusez-vous !

Activités sportives

La matinée débute par un cours de fitness et se prolonge par un cours d'aquafun.
Profitez aussi de notre salle de sport, terrain multisport et terrain de tennis (accès gratuit sur réservation).

Soirées

Concert, spectacle de magie, clown, quiz, Karaoké, soirée dansante... vos journées se prolongeront en bonne compagnie.

FORUM de bienvenue

Le dimanche en juillet et août, rencontrez nos équipes et partenaires à partir de 17h30 à l'espace loisirs.

Trinquons à vos vacances !

CAMPING LE CHAPONNET YELLOH! LIST

- ✓ Prendre un cours de yoga sur la plage
- ✓ Faire un tour au marché
- ✓ Apéro en terrasse
- ✓ Farniente sur la plage
- ✓ Barbecue en famille
- ✓ Danser toute la soirée au Boem





Des clubs enfants gratuits pour tous les âges



Club Yellito

En basse saison : 2h minimum par jour 5j/7.

En haute saison : 2x 2h par jour 5j/7.

Accompagnés de leurs animateurs préférés, vos enfants se réjouiront de participer à des grands jeux, à faire du bricolage, à découvrir des univers et bien d'autres activités... On n'oublie pas la mini disco et les rencontres avec Yellito et Yellita ☺

Club ados

En juillet et août uniquement.

La semaine commence par un moment de rencontre, elle se continue avec des activités de toute sorte : jeux, sortie plage, sport, soirée barbecue... et se termine avec des photos souvenirs et des amitiés créées, le top !

Le + ? Un espace spécialement aménagé pour eux.

Aires de jeux

- Aire de jeux avec deux grandes structures
- Châteaux gonflables

Pour le bien être de tous, ces aires ne sont pas accessibles le soir et en cas de mauvais temps.



Découvrez nos autres services

Les avantages d'un hôtel de plein air Yelloh! village

Hammam - sauna - hydromassage

Sur réservation et en supplément.

Hammam-sauna : séance d'1h - 9€/pers 16€/2 pers

Espace non-privatisé, accessible pour les 16 ans et +.

Hydromassage : séance de 30 minutes - 12€/pers



Règlementation

- Règlement et consignes affichés sur place.
- Les jeux, ballons et matelas sont interdits, toute comme la réservation de transats.
- Seuls les maillots de bain et shorts courts sont autorisés.
- Les visiteurs à la journée n'ont pas accès à l'espace aquatique.



ESPACE aquatique
(sous surveillance en juillet et août)

Piscines ouvertes de 10h à 20h.
Toboggans accessibles de 10h à 19h
(14h-19h pour le space hole)



Wifi : Yelloh Village Le Chaponnet

Accessible gratuitement sur l'ensemble du camping.

Nous garantissons une bonne utilisation pour la gestion des emails et des réseaux sociaux et de la consultation internet.

Point de connexion sur un poste à la réception.

Salle de jeux

Jeux d'arcade et tables de ping-pong.

Espace ados intérieur et extérieur.

Navette plage - plage des Dunes 2

En juillet et août au départ du camping (sortie sud).
De 14h30 à 15h30 et de 17h30 à 18h30.

► Plage des Dunes 2 accessible par la piste cyclable (10 minutes) et chemin piéton (20 minutes).





Des vacances grandeur nature

Brem sur Mer, au cœur de la nature

Entre océan, marais, vignobles et forêt, ce sont des moments paisibles qui vous attendent.

A pied ou en vélo, vous vous laisserez emporter à coup sûr par la brise de l'océan Atlantique.

Brétignolles sur Mer

Au programme : balades à pied ou à vélo, pêche à pied, farniente sur la plage et cours de surf !

A ne pas manquer : le marché du jeudi et dimanche matin, place des Halles.

Les Sables d'Olonne, the place to be !

Célèbre pour le Vendée Globe, il y a tant à voir : l'île Penotte et ses coquillages, Port Olona, le quartier de la Chaume, le remblai et la grande plage...

De jour comme en soirée, une ambiance de vacances et de fête vous emportera !

Saint Gilles Croix de Vie, le pays de la sardine

Ville côtière réputée pour ses plages et son port de pêche, vous y passerez de bons moments conviviaux.

Baladez-vous dans le quartier du Maroc, le Vieux St Gilles et profitez de votre passage pour aller au marché de Croix de Vie les mercredis et samedis !

Côté ludique : visitez le musée Escale pêche qui vous expose le monde des pêcheurs Gillocruiciens.





Cap sur les îles ...

Petit tour d'horizon pour un grand bol de nature

La presque île de Noirmoutier

Le périple commence par regarder les horaires de marées: avec un peu de chance, vous pourrez passer par le passage du Gois à l'aller ou au retour. *Quésaco?* C'est une chaussée submersible, on y passe uniquement à marée basse. Le paysage est à couper le souffle et le trajet sur la route pavée reste une des plus insolites.

Et sur place, on fait quoi?

- ✓ 4 villages typiques à découvrir
- ✓ Balade en vélo pour faire une partie du littoral
- ✓ Bronzette sur les plages phares de l'île.
- ✓ Flânerie et achats de souvenirs : le caramel au beurre salé est leur spécialité ! 😊

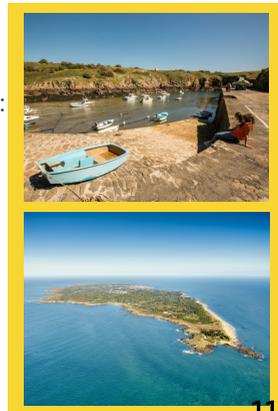
L'île d'Yeu

Au départ de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, vous vous y rendez en bateau pour un trajet d'une heure. Une fois sur place, laissez-vous guider par vos envies :

- ✓ Balade à pied dans les ruelles de Port Jointville
- ✓ Tour de l'île en vélo ou en petit train
- ✓ Visite du Vieux Château
- ✓ Escale et rafraîchissement au port de la Meule, vous l'avez bien mérité !

Il y a tant à voir sur cette île restée naturelle et protégée par ses habitants. Grandes plages de sable, criques ou côte rocheuse, on y retrouve un air breton qui dépayse sans aucun doute !

LE TOP : vous pouvez acheter vos tickets de bateau à la réception.



PREPAREZ VOS VACANCES

en découvrant nos partenaires

Une remise vous est accordée sur présentation du bracelet.

Retrouvez plus d'informations sur notre application mobile Yelloh! Village.

Keep Cool Surfing - 2 km

Vendée Miniature - 5km

Mecamax

Karting - 8 km

Les Canoës du Marais - 9 km

Ile aux jeux - 10 km

Les Salines

Visite des marais salants - 12 km

Up to Play

Complexe sport et loisirs - 13 km

Le Grand Défi

Parc aventure - 14 km

Le Moulin des Gourmands - 14 km

Scoot Wave - 14 km

Le golf des Fontenelles - 15 km

Escale pêche (musée) - 15 km

Vélo Rail - 21 km

Parc des Sablotins - 23 km

Aquarium de Vendée - 25 km

Le Château de Talmont - 27 km

Folie de Finfarine - 33 km



INFORMATIONS PRATIQUES

Les marchés

| | basse saison | haute saison |
|---------------------------|---|--|
| Brem sur Mer | vendredi matin Place du Jardin de l'Océan | mardi et vendredi matin Place du jardin de l'Océan Mi avril– mi septembre |
| Brétignolles sur Mer | Jeudi matin Place des Halles | Lundi - Place de la Parée jeudi matin places des Halles |
| Saint Gilles Croix de Vie | Mardi, jeudi et dimanche matin - Place du marché aux herbes Mercredi et samedi matin - Place Guy Kergoustin | |
| Les Sables d'Olonne | Mercredi et samedi matin - Cours Dupont Tous les matins / plus grand les mardis, vendredis et dimanches - marché Arago | |

Affichage sur place pour les marchés nocturnes.

Sur le camping...

- **Collectes des ordures** : Le Chaponnet s'engage !

Un local de tri des déchets est situé à la sortie sud du camping.

Un sac de tri est à votre disposition dans les cottages et à la réception pour les campeurs.

- **Laverie** : emplacement n°234 et sanitaire A

Machine à laver : 5€ le cycle (2x 2€ + 1x 1€) - *dosette lessive en vente à la réception*

Sèche-linge : 4€ le cycle (2x 2€)

- **Aire de service pour camping-car**

A disposition des camping-caristes gratuitement

Numéros utiles

Urgences : 15 (SAMU) - Gendarmerie : 17 - Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37 - Pompiers : 18

Centre hospitalier Côte de Lumière : 4 rue Jacques Monod, 85100 Les Sables d'Olonne

Cabinet médical Brem sur Mer : 02 51 90 59 23 - 36 rue des Onizières (sur rdv)

Cabinet médical Brétignolles sur Mer : 02 51 90 05 09 - 10 rue de Lattre de Tassigny

Pharmacie : rue de l'Océan, Brem sur Mer - 02 51 90 57 86

Infirmières : Mme Papon (Brem sur Mer) 06 01 11 05 11 -

Cabinet Brem sur Mer 06 82 15 24 05

Clinique vétérinaire des Milles Pattes : 02 51 90 05 24 - 19 bd du Sud Brétignolles sur Mer

Taxis : Radio Taxi Sablais 06 11 41 89 13 ou 02 51 95 40 80 / Estim Taxi 06 86 89 08 07

ANTICIPEZ votre départ

Profitez de vos derniers jours de vacances en toute tranquillité : **suivez le guide !**



EN COTTAGE OU CHALET

Les locations doivent être libérées pour 10h*

Lorsque vous êtes prêts, veuillez vous présenter à la réception avec les clés de votre hébergement.

(*consulter la réception pour les séjours week-ends et en basse saison).



MEMO

Sans la prestation ménage de fin de séjour :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ranger la vaisselle | <input checked="" type="checkbox"/> Nettoyer la cuisine, salle(s) d'eau et WC |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vider votre poubelle | <input checked="" type="checkbox"/> Nettoyer tous les sols |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dégivrer et nettoyer le réfrigérateur | <input checked="" type="checkbox"/> Rassembler le linge de lit et de toilette si loué |

Avec la prestation ménage de fin de séjour :

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nettoyer la cuisine | <input checked="" type="checkbox"/> Ranger la vaisselle | <input checked="" type="checkbox"/> Vider votre poubelle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rassembler le linge de lit et de toilette si loué | | |



EN EMPLACEMENT

Les emplacements de camping doivent être libérés pour 12h.

Veillez à ne pas laisser d'effets personnels ni de déchets.

Si vous souhaitez une **facture de séjour**, faites-en la demande à l'équipe Réception à votre départ.

- RESERVATION ANTICIPÉE -

Vous envisagez de séjourner l'année prochaine au Yelloh! Village Le Chaponnet ? **Pré-réservez avant de partir !**

Les avantages :

- ✓ Choisissez votre numéro d'emplacement gratuitement.
- ✓ Bénéficiez de 10% de remise sur le total de votre séjour.
- ✓ Réglez l'acompte lorsque les réservations seront officiellement ouvertes.

Qu'en pensez-vous ? 😊

Partagez votre expérience « Le Chaponnet »

Mentionnez-nous sur vos stories ou publications, exprimez-vous #lechaponnet et #chapattitude

questionnaire
satisfaction



Suivez les aventures du camping et des équipes sur nos réseaux sociaux !

Règlement intérieur

1. Conditions d'admission et de séjour

Pour être admis à pénétrer ou séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du règlement intérieur. Le fait de séjourner au camping Le Chaponnet implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Nul ne peut y élire domicile.

2. Formalités de police

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au gestionnaire ou son représentant une pièce d'identité et remplir les formalités exigées par la police. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou tuteur pendant toute la durée du séjour ne sont pas admis.

3. Installation

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

4. Bureau d'accueil

Pendant toute la période d'ouverture : ouvert de 9h à 19h (8h-19h30 le samedi en juillet-août). On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du camping, les richesses touristiques des environs et adresses utiles. Un système de collecte des réclamations est à disposition des clients.

5. Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché au bureau d'accueil. Il est remis à chaque client qui le demande. L'avis de classement du camping et les prix des différentes prestations sont également affichés.

6. Modalités de séjour

Les séjours doivent être payés à l'avance. Une facture acquittée du séjour peut être remise au client sur demande en fin de séjour. Les suppléments éventuels sont à régler au fur et à mesure. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de départ anticipé.

7. Animaux

Un seul animal est autorisé par emplacement. Il doit être déclaré à l'arrivée avec présentation de son « passeport » pour enregistrement. Le vaccin antirabique est obligatoire. Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits. Les animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse et ne pas être laissés seuls sur la parcelle ou dans l'hébergement. Leurs maîtres en sont civilement responsable. Aussi, les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leur compagnon.

8. Bruit et silence

Les usagers du terrain de camping doivent éviter tout bruit et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent aussi être discrètes que possible. Le silence doit être total entre 23h et 7h.

9. Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. L'accès à l'espace aquatique leur est formellement interdit. Ces derniers devront s'acquitter de la redevance correspondante selon la durée de leur visite. Leurs voitures sont interdites dans le camping.

10. Circulation et stationnement des véhicules

A l'intérieur du camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10km/h. La circulation est interdite entre 23h et 7h. Ne peuvent circuler dans le camping que les véhicules appartenant aux campeurs y séjournant. Chaque véhicule doit être stationné sur sa parcelle ou sur le parking individuel dédié.

11. Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter les eaux sur le sol ou dans les caniveaux. Il y a une aire de service prévue à cette effet. Les ordures ménagères doivent être déposées dans les poubelles, les autres déchets de toute autre nature devront être apportés à la déchetterie par vos soins. Le local poubelle est situé sortie sud du camping. Le lavage de linge est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage de linge doit être discret et ne pas gêner les voisins. Il ne doit jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper les branches et de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel

le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

12. Sécurité et points divers

a) Incendie et situation d'urgence

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits sur chaque emplacement par arrêté préfectoral ainsi que les barbecues électriques. Les réchauds ou barbecues à gaz doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. De manière générale, nous vous demandons de prévenir la direction pour toute situation d'urgence et de n'appeler les secours qu'en cas d'urgence vitale. Un téléphone d'urgence est à votre disposition à l'entrée du camping.

b) vol

La direction n'est en aucun cas responsable des vols commis sur le terrain. Signalez immédiatement à l'accueil ou au garde la présence dans le camping de toute personne vous paraissant suspecte. Les usagers du camping sont invités à prendre toutes les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel, en particulier pour les vélos, chaussures ou serviettes (évitée de laisser vos affaires à l'extérieur de votre logement).

c) piscine

Chacun doit respecter le règlement de la piscine. Pour la sécurité de tous, nous rappelons que nos piscines ne sont pas surveillées et que les mineurs sont placés sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents et des adultes qui les accompagnent. Par mesure d'hygiène, seuls les maillots de bain et shorts de bain courts sont autorisés. De même, pour les bébés, le port de couches conçues spécialement pour la baignade est obligatoire.

d) divers

Le chauffage dans les locations n'est pas inclus en juillet et août. Le port du bracelet du camping est obligatoire pendant toute la durée du séjour. Il est remis gratuitement à l'accueil à votre arrivée.

13. Jeux

Aucun jeu violent ou gênant (bruit) ne peut être organisé à proximité des installations y compris dans la salle de jeux. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

14. Garage mort

Il ne pourra être laissé sur le terrain non occupé tout matériel sans accord de la direction. Cette prestation peut être payante.

15. Infraction au règlement

Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre. Tout dommage matériel causé au camping mais aussi un comportement irrespectueux ou indiscipliné envers le personnel ou d'autres campeurs entraînera l'expulsion des personnes concernées sans aucun remboursement possible.

16. Droit à l'image

Vous autorisez notre camping ainsi que la chaîne Yelloh! Village à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur notre site internet et nos pages Facebook, Instagram et TikTok - sur les guides voyages ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de notre établissement et du réseau Yelloh! Village et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.

Yelloh! Village Le Chaponnet
16 rue du Chaponnet
85470 Brem sur MER

Yelloh! Village s'engage

**ET PARCE QUE LES ACTES VALENT PLUS QUE LES MOTS,
YELLOH! VILLAGE, S'EST DONNÉ 3 MISSIONS, 3 CHALLENGES,
3 CHANTIERS POUR CONTRIBUER À UN MONDE MEILLEUR.**



1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Récupérateur d'eau, panneaux solaire ou encore pompes à chaleur, tous les Yelloh! Village agissent au quotidien pour réduire leur empreinte énergétique.



2. RESPECTER L'ENVIRONNEMENT POUR UN MONDE PLUS DURABLE

Chaque Yelloh! Village s'intègre harmonieusement dans son environnement pour se fondre dans un cadre paysager d'exception et respecter la nature qui l'entoure.



3. ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES VACANCIERS

Potagers, fermes en plein air, activités passionnantes... les Yelloh! Village ont à cœur de sensibiliser les vacanciers à leur environnement et leurs engagements.

